

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE, GARDE DES Sceaux

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 79/664 du 3/12/79
/MJJGS.DTFPP/DFP/21021/15
portant intégration et nomination de Monsieur
VOUAKOUANITOU Jean Pierre dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des
Services Administratifs et Financiers -SAF-
(Administration Générale).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires des cadres;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62-426 du 29.12.1962 fixant le statut des
cadres de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers
(SAF);

(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15-62 du 3.2.1962
portant statut général des fonctionnaires de la catégorie A1;

(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomina-
tion, et révocation des fonctionnaires de la catégorie A1;

(/u le décret n° 63-81/FP.BE du 26.3.1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses arti-
cles 7 & 8;

(/u le décret n° 67-50/FP.BE du 24.2.1967 règlementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements;

(/u le décret n° 74-470 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5.7.1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n° 74-229 du 10.6.1974 portant attribution de
certains avantages aux Economistes, Statisticiens et les Diplômes
de Grandes Ecoles et Instituts de l'Enseignement Supérieur de Com-
merce;

(/u le décret n° 79-154 du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 79-155 du 4.4.1979 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;

(/u la lettre n° 4750/MEN.SGEN.DOC du 15.11.1978 du Direc-
teur de l'Orientation et de la Coopération transmettant le dossier
de candidature constitué par l'intéressé;

DECRETE :